

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GOVEN**

SEANCE DU 06/03/2023
DATE DE CONVOCATION : 28/02/2023
CONSEILLERS EN EXERCICE : 27

PRESENT(S) : Norbert SAULNIER, Yannick TRINQUART, Olivier TORTELIER, Nathalie BERTHO, Loïc HERVOIR, Marie-Hélène AUBREE, Laurent KERIVEL, Bruno LEROY, Yannick GOUGEON, Nathalie BLOMMAERT, Nathalie DREAN, Gwenaëlle FAURE, Ronan GUIBERT, Fabienne HEMERY, Karine CHEVALIER, Christophe LERAY, Aurélie SAULNIER, Géraldine TRONCA, Martine BOUGAULT, Jean-François PLAIN, Fabrice GAUBERT, Magali POISSON-VANNIER

PROCURATION(S) : Patricia PERSAIS donne pouvoir à Norbert SAULNIER, Sylvie AGAËSSE à Christophe LERAY, Mickaël TANGUY à Nathalie DREAN, Nicolas ELLEOUEUET à Loïc HERVOIR

EXCUSE(S) : Florence GOURMELEN

NE PARTICIPE PAS AU VOTE : Norbert SAULNIER (sorti avant le vote : obligation légale - les comptes administratifs relatant les opérations effectuées par le Maire, il doit se retirer au moment du vote). Son pouvoir ne peut être utilisé.

SECRETAIRE DE SEANCE : Martine BOUGAULT

Finances
2023.03.004 COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Le compte administratif 2022 du budget assainissement se présente ainsi que suit :

SECTION D'EXPLOITATION

Recettes	190 645,08 €
Dépenses	139 683,87 €
Résultat d'exercice 2022 (Excédent)	50 961,21 €
Report de 2021 (Excédent)	172 264,12 €
Résultat de clôture 2022 (Excédent)	223 225,33 €

La section d'exploitation fait apparaître un excédent de clôture de 223 225,33 €.

SECTION INVESTISSEMENT

Recettes	123 657,72 €
Dépenses	154 390,99 €
Résultat d'exercice 2022 (Déficit)	30 733,27 €
Report de 2021 (Excédent)	603 757,29 €
Résultat de clôture 2022 (Excédent)	573 024,02 €

La section d'investissement fait apparaître un excédent de clôture de 573 024,02 €.

Le résultat comptable au 31/12/2022 indique un résultat de clôture (excédent) de 796 249,35 €.

Vu le CGCT,

Vu le budget assainissement,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 23 voix pour, et 1 abstention (Magali POISSON-VANNIER),

- APPROUVE le compte administratif 2022 du budget assainissement tel que ci-dessus présenté.

Le Maire, Norbert SAULNIER

Le/La secrétaire de séance,

Certifié exécutoire
Mis en ligne le 17 mars 2023
Le Maire, Norbert Saulnier

